

Les maris américains

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **34 (1896)**

Heft 48

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-195863>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne. Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.
ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Surnoms de communes vaudoises.

Pour compléter, dans une certaine mesure, les renseignements recueillis jadis sous ce titre, d'abord par Louis Favrat, notre regretté maître en patois, comme l'appelait Eugène Rambert, et que le *Conteur* a été le premier à publier ; puis enfin, il y a quelque trois ans, par un *patoisant* neuchâtelois, doublé d'un érudit, M. Fritz Chabloy ; nous nous permettons de consigner ici quelques glanures faites après eux, particulièrement dans le Gros-de-Vaud.

Est-il besoin d'ajouter qu'il serait puéril de chercher, dans cette faible contribution offerte aux amis des traditions locales, aucune intention désobligeante à l'adresse de qui que ce soit. Quant à la saveur de quelques dictons, nous convenons qu'elle ne peut être du goût de tout le monde. Cependant les plus chatouilleux nous accorderont qu'à l'occasion il faut savoir, — d'autres, d'ailleurs, l'ont fait avant nous, — sacrifier à la vérité historique certains scrupules, souvent plus apparents que réels.

Le dialogue suivant, en forme de quatrains, a été longtemps une insulte à l'adresse de la ferme d'ALLIÉRENS, au cercle de Moudon :

Dé iau vin tou piou blanc ?

Dé la buia d'Alliéran.

T'a te bin fé mau ?

Né pas pi cheintu lou tsaud !

ARRISSOULES (en patois, *Ressablé*), le *granté-galè*, sans doute pour la rime, et le *Potai* ou le *z'auvergnaats*. Nous avons reçu d'un octogénaire une version de la légende concernant ces deux derniers sobriquets, un peu différente de celle rapportée par Favrat. La voici :

Le berger de cochons aperçoit un jour dans les *fiens* une demi-douzaine de chaudronniers ambulants (*potai*, en patois), qu'il prend pour des Autrichiens ou des brigands ; ce qui, paraît-il, était tout un. Il les voit entrer dans le bois dominant le village et pense qu'ils ne peuvent mieux choisir leur poste d'observation avant la nuit, qu'ils attendent évidemment pour faire « un coup ». Il s'empresse alors d'aller donner l'alarme. Tous les hommes valides, munis des armes traditionnelles pour de pareilles alertes, faux, fourches, tridents, etc., accourent à la lisière de la forêt. Mais aucun d'eux n'a le courage d'y pénétrer. C'est alors que fut prononcée, à l'adresse du « commis d'exercice », la phrase demeurée populaire dans la contrée : « *Comice, tē que t'a passé l'écoila, foncé dein lou bou !* » (*foncé*, avancer hardiment, en bravant tous les obstacles). Le commis obéit, et trouve les pacifiques Auvergnats assis autour d'un feu, en train de faire cuire leur maigre repas. Le double surnom dont les gratifièrent, à la suite de cette équipée, leurs voisins de Chavannes-le-Chêne et Rovray, rendirent les gens d'Arrissoules, — toujours d'après la tradition, — vindicatifs à l'égard du malencontreux « bovaïron » ; lequel, pour avoir la paix, se résigna à aller garder ailleurs d'autres troupeaux.

CHAMPTAUROZ, le *Mauré*, cheval de labour. Peut-être a-t-on voulu faire allusion à Cheval-

ley, nom de famille très répandu dans ce village.

CHÈNE ET PAQUIER. On dit couramment en patois : *Aô Tsäno, lé z'Ano, aô Piqui, lé z'Agni*, pour satisfaire uniquement, semble-t-il, un besoin de rimer. C'est le cas, on le sait, pour beaucoup d'autres endroits.

COMBREMONT-LE-PETIT. A part le *Lio, le rilet* ou *modzon*, petits vœux.

CORCELLES-SUR-CHAVORNAY, le *Magnin*. Même allusion qu'à Champtauroz.

CRONAY, le *Corbè*, le *Niaquel* et le *Sacca* ou *Sakar*. L'explication que nous donnons de ce dernier sobriquet fait suite à la légende citée par Favrat au sujet du second. Voici ce que nous disait, à ce propos, avec une grâce et une naïveté d'un autre âge, une vieille personne de la paroisse : Quand des jeunes gens des villages voisins se trouvaient réunis avec ceux de Cronay, à une *abbayi* par exemple, et qu'ils voulaient les piquer au vif, ils tenaient près d'eux ce dialogue : « *A Cronay diérou veindante la tsai dé tsévau crévé ? — Sa Kar* (sept kreutzer). — *Est-te gras ? — N'ia que l'ou, n'ia que l'ou !* c'est-à-dire il n'y a que l'os. Ces quelques mots suffisaient parfois pour amener, la fumée du vin aidant, des batteries que les provocateurs étaient les premiers à regretter.

DENEZY. Aux trois surnoms déjà connus le *Ludzon*, le *Cadet* et le *Medze-compoita*, dont aucun ne se prête à la rime, il faut ajouter le *Boun'ozé*, les éperviers. Il était du devoir d'un « bourgeois » de réparer cette impardonnable omission.

DONNELOYE, le *z'ouè*. Quelques plaisants mystiques prétendent que les cloches de ce village disent en carillonnant :

Suzon Beliaud

Granta guindo !

Baille à medzi

A tē z'einfan, an, an

Craican dé fan, an, an ;

Dézo lou banc, an, an.

Ce sont apparemment les mêmes farceurs qui ont baptisé la cloche de Molondin, *lou berné*, pelle à feu.

ESSERTINES (district d'Echallens), le *Paté*, chiffonniers. Le surnom de « Croque-lindines » donné aux habitants d'Essertines sur Rolle signifie littéralement croque-larves du pou.

NIÉDENS, le *coucous*, sans méchante allusion, croyons-nous. Ce hameau, caché au milieu de belles forêts de sapins, doit offrir un séjour agréable aux oiseaux de passage.

PAILLY, le *Rondze-mulets*, ronge-mulets. On dit :

Rondze-mulets dē Pailly.

Que battan lo diablo aô thi !

Rondze pioux, quant'ia z'ou !

Rondze mulets, quant'ia crapiet !

PRAHINS, le *bravé dzein*. Un des rares surnoms bienveillants. Mais n'est-ce peut-être encore que pour la rime ?

ROVRAY, « la Petite France » et le *Français*. La tradition rapporte qu'à l'époque de la Révocation de l'Edit de Nantes, un noble réfugié

français, du nom de de Beaune, possesseur d'un magnifique château dans le département de la Côte-d'Or, demanda à acheter la bourgeoisie de Rovray. On fut honoré de la lui accorder, même à crédit, et avec d'autant plus d'empressement qu'il se disait célibataire, et laissait espérer un brillant héritage, lequel ne pouvait manquer d'être prochain : les malheurs l'ayant vieilli avant l'âge et le heimweh promettant d'abréger ses jours.

Par une louable prudence, que la légende attribue à tous les riches français de ce temps-là, de Beaune avait été initié aux secrets d'une profession manuelle : il maniait habilement la scie et le rabot. Preuve en soit le cadeau d'un chauffe-pieds qu'il fit à chaque ménagère de Rovray, dès son arrivée, libéralité qui ne contribua pas peu à entretenir les belles espérances de ses nouveaux compatriotes.

Ces illusions tombèrent quand la nouvelle se répandit que ses biens avaient été confisqués et qu'arriva, un beau jour, un enfant qui se réclamait de son nom. Elles firent place à des sentiments tout différents, lorsque dans la suite il fallut subvenir aux besoins du « Français » devenu infirme et nécessiteux, ainsi qu'à l'éducation de son fils. De là, paraît-il, le surnom.

RUEYRES, le *Bornicans* ou *Bourriques*. On dit sur le modèle de Champvent, avec de légères variantes :

Ruayré, Ruayré la vella,

Aô quatro carro la famena.

Dù lo borni d'amont,

Vité ti larré dē caïon ;

Dù lo borni d'avau,

Vité ti larré dē tséva ;

Dù lo borni d'au maitein,

Vité ti larré dē pollein.

On dit encore : *Ruayré brrrr ! — D'au papet au truffé fū frrrr ! ? —*

TREYTORRENS, près Combremont, le *tsin*, les chiens.

Leurs voisins fribourgeois de Murist sont le *Toffatsin*, étouffe-chiens, et ceux de la Vounezze le *pounèzé*.

Nous terminons par un jugement peu charitable, porté sur quelques communes du centre du canton. Les personnes qui taxent les recherches de ce genre de futilités pourront librement retourner contre nous le mot de la fin.

Vuarreins, Vuarreindzi,

Essertenes et Pailly,

Oppeins et Orzeins ;

Tot cein ne vaut rein !

OCTAVE CHAMBAZ.

Les maris américains.

On a déjà dit bien des choses sur les maris américains, mais il paraît qu'on avait oublié quelques détails que voici :

Les maris américains diffèrent notablement des maris d'Europe et néanmoins on ne paraît pas encore fixé sur la question de savoir lesquels valent le mieux. Il semble pourtant que

la préférence doit être donnée, sans aucune hésitation, à ceux d'outre-mer.

L'Américaine qui ne peut pas se payer une domestique trouve à la remplacer avantageusement par son mari. On n'imagine pas la patience avec laquelle un Américain peut charrier son baby dans les rues pendant des heures.

Il sait à merveille l'envelopper dans ses langes, le tranquilliser la nuit et lui donner le biberon au moment convenable.

Il se lève de bonne heure, trouvant qu'une femme seule peut se permettre de rester tard au lit. Puis il allume le feu, prépare le bois pour la journée, en attendant que l'eau soit assez chaude pour faire le café et, s'il en a le temps, il prend un panier et court aux provisions.

Le mari américain ne vit que pour ses affaires et ne les quitte que pour rentrer chez lui. Jamais il ne s'amuse à regarder d'autres femmes que la sienne, car elles ne comptent plus pour lui, et si elles le saluent en passant d'un gentil bonjour, il ne leur répond que par un son inarticulé qui ressemble à un grognement.

Il a les visites en horreur et s'il est tenu d'en faire une, il garde un silence obstiné et réfléchit profondément à ses affaires.

Si sa femme reçoit, il n'écoute pas ce que ces dames peuvent se dire, mais il s'en va discrètement fumer une pipe dans sa chambre ou mettre un peu d'ordre dans la cuisine.

Il admire généralement sa femme dans tout ce qu'elle fait et lui donne sans rien garder pour lui le total de ce qu'il gagne. Tout ce que madame dit, est bien dit: c'est elle qui choisit l'appartement, le docteur, la maladie qu'on aura pendant l'été, l'endroit où on ira la guérir, etc.

Non seulement il admire sa femme, mais il l'aime beaucoup: en cela c'est le gouvernement lui-même qui donne l'exemple, puisqu'on dit que jusqu'ici tous les présidents se sont mariés par amour.

Mais c'est assez pour une fois, car je n'aimerais pas faire couler les larmes des dames qui liront ces lignes: j'ai déjà sur la conscience d'avoir porté la désolation dans le cœur de ma voisine en lui énumérant les douces vertus des maris américains. « Ah! s'est-elle écriée, entre deux sanglots, si j'avais su tout ça plus tôt, au lieu de rester ici pour être grognée et rechignée d'un bout de l'année à l'autre, je serais partie pour l'Amérique avant d'être mariée! »

Je termine, car si j'en disais davantage sur ce sujet, je serais capable de me trouver changée en agent d'émigration!

UNE ABONNÉE.

Voyage à Paris.

J'avais vingt ans; depuis longtemps je mourais d'envie de voir Paris: est-il un provincial qui n'aspire à connaître la capitale? J'économisais dans ce but; j'avais réuni une somme suffisante, lorsque j'appris que la Compagnie de l'Ouest organisait des trains de plaisir pour la grande ville. Cela me décida et je quittai Fougères, mon pays, un beau matin, à huit heures trente-trois minutes; le soir, à dix heures vingt et une, je débarquais à la gare Montparnasse. Une heure après, j'étais sur les boulevards, écarquillant les yeux, ébloui par les lumières, stupéfié à la vue du mouvement des voitures, des piétons; non, je ne regrettais pas mon argent.

J'en étais là de mes réflexions quand je vis venir à moi un monsieur à l'air rébarbatif, vêtu d'une longue redingote boutonnée, coiffé d'un chapeau à haute forme, porteur d'une décoration et d'un énorme gourdin qu'il brandissait avec ostentation.

Il me dévisagea un instant.

— C'est bien cela, murmura-t-il.

Tout à coup, il me frappa sur l'épaule.

— Au nom de la loi, je vous arrête, me dit-il sur un ton menaçant.

— Pardon, monsieur; lui dis-je tout troublé; vous vous trompez sans doute; j'arrive de Fougères.

— Pas un mot, je sais tout.

— Alors vous savez que j'arrive de Fougères; c'est la première fois que je viens à Paris.

— Vous êtes descendu à la gare Montparnasse.

— Oui, monsieur.

— Je vous file depuis votre arrivée; je suis de la police.

— Mais, monsieur, dis-je effrayé...

— Silence! Vous vous expliquerez au dépôt.

Entrez là-dedans.

Il ouvrit la portière d'une voiture dans laquelle je montai plus mort que vif.

— Cocher, dit-il, à la préfecture de police.

Il prit place en face de moi et me regarda en fomentant les sourcils.

— Monsieur, lui dis-je, je suis certainement victime d'une erreur, d'une ressemblance; vous vous trompez.

— La police ne se trompe jamais, répliqua-t-il; retenez cela pour votre gouverne.

— Je me nomme Séphyrin Legallée; j'arrive de Fougères.

— Vous raconterez cela au juge d'instruction.

Il tira un signallement de sa poche et fixa alternativement ses regards sur moi et sur son papier.

— Front étroit, murmurait-il en se parlant à lui-même, yeux chassieux, nez écrasé, lèvres gonflées, menton de galoche, oreilles grandes; c'est bien en cela.

Ah! mon gaillard, s'écria-t-il, enfin nous vous tenons!

— Monsieur, lui dis-je, je vous jure que je suis innocent.

— Il faut que je vous fouille; mais on a des ordres, sortez tout ce que vous avez dans vos poches.

Allons, exécutez-vous de bonne volonté. J'obéis en protestant de nouveau.

— De quoi m'accuse-t-on?

— On vous l'apprendra à la préfecture. Donnez tout ce que vous avez.

Je sortis mon porte-monnaie qui contenait quatre cents francs en or, mon couteau, mon mouchoir.

Le policier s'empara des objets.

— Ce n'est pas tout, dit-il; videz votre gousset.

Je retirai ma montre que je lui remis; d'une poche de ma jaquette, je sortis mon portefeuille qui renfermait deux billets de cent francs.

Le policier prit le tout.

— Vous n'avez plus rien? interrogea-t-il, le regard sévère.

— Je vous ai tout donné, répondis-je; regardez vous-même.

— Je m'en rapporte à vous, dit-il.

Il étala mon mouchoir sur ses genoux, y plaça mes valeurs et en fit un paquet qu'il noua.

— Tout cela sera déposé à la préfecture.

Il fit arrêter le fiacre.

— Cocher, dit-il, je suis inspecteur de la sûreté; je viens de capturer un anarchiste dangereux arrivé d'aujourd'hui avec l'intention de faire sauter l'ambassade de Russie; je ne fais qu'entrer au bureau de poste pour envoyer un télégramme à Saint-Petersbourg; je vous confie mon prisonnier; placez-vous à côté de la portière et s'il fait mine de s'évader, assommez-le sans pitié!

— Compris! s'écria le cocher qui sauta en bas de son siège.

Il prit son fouet par le petit bout et il se mit à monter la garde en m'injuriant:

— Coquin, criait-il, canaille! C'est toi, gringalet, qui veux faire du mal à nos amis les Russes? Ton compte est bon, gredin! Espèce de malfaiteur! Tête d'assassin! J'irai te voir guillotiner. Essaie un peu de te rebiffer que je te casse la figure!

Il brandissait son fouet.

— Félicien! C'est vrai que tu dégoûtes mal; faut-il que tes parents soient des propres à rien pour ne pas t'avoir étouffé!

A ses cris, un rassemblement s'était formé; une foule hostile qui augmentait à chaque instant entourait le fiacre.

— Oui, citoyens, disait le cocher, c'est un nihiliste; il veut faire sauter l'ambassade de Russie, assassiner l'ambassadeur.

— A mort! A l'eau! criait la foule.

Je tremblais de tous mes membres.

— Il faut le lyncher! exclama un assistant.

Aussitôt mille bras soulevèrent le fiacre.

— N'y touchez pas, dit le cocher, je réponds de sa peau et puis je ne suis pas payé.

A ce moment, deux gardiens de la paix arrivèrent. Le cocher répéta ses invectives.

La foule poussait des hurlements.

— Ce n'est pas tout ça, reprit le cocher en tirant sa montre, voilà plus d'une heure que l'inspecteur de la sûreté est entré à la poste; il ne revient pas, je vais le chercher.

Veillez donc garder mon prisonnier, dit-il aux agents; c'est vot' métier.

Il partit.

Les agents se plantèrent devant la portière; ils eurent un malin œil pour empêcher la foule de m'écarter.

Elle voulait briser le fiacre.

Je crus ma dernière heure venue.

Enfin le cocher revint; il était furieux.

— J'suis roulé! s'écria-t-il; j'suis pourtant à la poste! C'est un faux inspecteur; on ne l'a pas vu à la poste.

Qui est-ce qui va me payer?

Il se souvint de moi.

— Allons, décanillez, me dit-il. C'est vous qui allez me régler; voilà deux heures que je vous trimbalais!

— Je n'ai pas d'argent, lui dis-je, l'inspecteur m'a tout pris.

— L'inspecteur! s'écria-t-il, un joli escroc; vous n'avez pas vu qu'il se fichait de vous!

— J'arrive de Fougères.

— Cela se voit!

— Je lui ai donné tout ce que j'avais.

— Faut-il que vous soyez mou! Vous allez me remettre votre chapeau.

Avant que j'aie eu le temps de m'y opposer, il s'en empara, remonta sur son siège, fouetta son cheval qui prit le galop. La foule s'était retirée en riant.

Il était deux heures du matin; grelottant de froid, j'étais dans les rues toute la nuit; au jour, je fus ramassé par des agents qui me conduisirent au poste où je racontai mon aventure.

La police m'a rapatrié.

Quand on m'y reprendra à venir à Paris!

Eugène FOURRIER.

Djan Guelin dein l'étrandzi.

Djan Guelin était on espèce de tabornio, de bobet que voliàvè por ti le diablo alla dein lo défrou. Suffit que Marc à la véva avai 10 louis de gadze pe Lyon, que l'avai le nippès de son monsu et que le dzeins lo recriàvon quand vegnà pèce, Guelin se fourra dein la boula de parti assebin.

Quand lo dese à son père, lo vilho lài fe: « Eh bin tè vu pas gravà; n'ein portant pràopan et pràovradzo, mà se te vao allà va! ». Lo père se peinsàvè: lo faut laissi fère: l'est bintout cèvè; et pi on pou de vatze einradja lo garetrà de volià dinse roudà.

Adon noutron Djan Guelin fà fère son passeport; sa mère lài càod on bio bissat po se z'haillons; son père lài baillè on part de dzanets, et la nè dévant de parti, va derè atsvor per tot lo veladzo.

Lo leindéman se làivè à duè z'hàonès, son père lài esplikè lo tsemnin, kà lo pourro Djan qu'ètai on pou péasant n'ètai quàsù jamé saillai de l'hotè, et tracè d'ao coté de Lozena, po lo trein. On ètai ein àoton et ti le matins y'avai na forta niola. Quand l'est que l'arrevà à Tsalet à Gobet, se trovà pe hiant que la niola, et lo selào que se lèvavè, fasà la niola qu'ètai per d'avau, tota rodze. Mon tompin que n'avai jamé cein va, ne vayessà perein dulè d'amont tant qu'au montagnès; s'arrètè et se dese: Mâ, mà! iò su-jo venu; m'einlèvine se cein ne vao pas ètrè la Mer Rodze; eh mon Diu se l'allavè m'arrevà coumeint à Pharaon, que ia su lo catsimo: « Il voulut passer après les Israélites, mais les eaux de la mer retournèrent à leur place et il fut noyé avec toute son armée. »

Adon mon lulu coumeint à grulà dein se tsaussès; ne fà ni ion, ni dou, se revirè et retracè contrè la maison, iò l'arrevà dza dévant midzo, mà ein passeint pè lo prà po que nion ne lo vayè.

— Eh! t'es dza quie, que lài fà son père, que maillivè d'ao rioutès derrai la maison?